

Conseil d'école « exceptionnel » du mardi 12 mai 2020

Excusés	Présents
	Mme Baraton, directrice
	Mmes Assureur, Atdjian, Boudon, Letellier, Manoury, Pirès, Rodrigues, Villerot, enseignantes
	Mr Christophorou, enseignant
	Mme Ottochian et Mr Diarra parents élus
	Mme FAUVEL, élu municipal

Ce conseil d'école « exceptionnel » a été réuni afin de présenter aux parents d'élèves l'organisation de l'école pour la reprise et la réouverture de l'école suite au confinement. Ce Conseil d'école s'est tenu en visio-conférence pour respecter les mesures ministérielles.

PRESENTATION DE L'ORGANISATION DE L'ECOLE

La réouverture de l'école est conduite de manière concertée, progressive et assortie de garanties sanitaires dont le cadre est fixé dans le protocole sanitaire. C'est dans ce cadre que se définit l'accueil progressif des élèves.

Mme Baraton rappelle tout d'abord les 5 fondamentaux du protocole sanitaire :

- le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrière
- la limitation du brassage des élèves et des adultes
- le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- la formation, l'information et la communication.

la capacité d'accueil

Elle est déterminée par rapport au nombre d'enseignants travaillant en présentiel et le nombre d'enfants maximum par groupe qui a été fixé pour le moment à 5.

6 enseignants travailleront en présentiel et 3 en distanciel.

Sur l'école, pour le moment, 4 enseignants prendront des groupes d'élèves : Mme VILLEROT, RODRIGUES, LETELLIER, ASSUREUR.

Mme BARATON assurera pour le moment uniquement la direction.

Mr CHRISTOPHOROU (PES à mi-temps sur l'école) sera en renfort les lundis et mardis pour l'accueil des élèves.

Les groupes seront constitués pour le moment de 5 élèves soit une capacité d'accueil de 20 élèves sur l'école pour la reprise.

- Groupe 1 : classe 2 = Mme VILLEROT (5 élèves)
- Groupe 2 : classe 7 = Mme LETELLIER (5 élèves)
- Groupe 3 : classe 9 = Mme ASSUREUR (5 élèves)
- Groupe 4 : classe 4 = Mme RODRIGUES (5 élèves)

Chaque groupe devra être normalement accompagné d'un personnel (ATSEM ou animateur) en plus de l'enseignant.

Les groupes ont été constitués en respectant les priorités :

- **Le 14 et 15 mai :**
 - Accueil des enfants des personnels dits prioritaires (soignants, secours et assistance, enseignants, agents des crèches et des écoles, travailleurs sociaux, transports, caissiers) quel que soit leur niveau de classe, dans leur école d'origine.
- **A compter du 18 mai, en plus des enfants des personnels dits prioritaires tous niveaux confondus et des élèves de CP :**
 - Accueil des élèves de Grande Section de maternelle en fonction des capacités d'accueil
 -
- Pour les autres élèves (moins de trois ans, PS, MS), ils seront accueillis par roulement **en fonction des capacités d'accueil, à une date ultérieure qui sera communiquée aux familles dès que possible.**

Les entrées et les sorties

La directrice, Mme BARATON, accueillera les élèves et leur famille à la grille de l'école. Un marquage au sol est fait devant la grille afin de maintenir la distanciation physique.

L'arrivée et le départ de l'école va être étalés dans le temps.

Les groupes arriveront de façon échelonnés afin de garantir le protocole sanitaire à partir de 8h50, 9h, 9h10, 9h20.

Un quadrillage au sol sous le préau de l'entrée permettra aux élèves d'attendre leur groupe. L'enseignant aidé d'un animateur ou personnel viendra chercher son groupe à la porte de l'école pour se rendre aux toilettes pour se laver les mains Avant de rentrer dans la classe.

Pour le midi : arrivée échelonnée des groupes avec l'animateur 11h30, 11h40, 11h50 et 12h en salle de restauration.

Pour les autres, même principe, les élèves attendent dans le quadrillage et les parents récupèrent leur enfant.

Pour le soir : même principe 16h, 16h10, 16h20, 16h30 à la grille.

L'aménagement de l'école

L'objectif est de limiter les croisements et en définissant des zones d'attente.

1 espace d'accueil des familles = table à la grille de l'école

4 espaces sont délimités dans l'école selon les 4 groupes :

Groupe 1 : couloir du haut, classe 2, toilettes du haut, dortoir

Groupe 2 : couloir du haut nouveaux locaux, classe 7, toilettes filles

Groupe 3 : couloir du haut nouveaux locaux, classe 9, toilettes garçons

Groupe 4 : couloir du bas, classe 4, toilettes du bas

1 zone COVID classe 1 (en cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

L'enfant sera isolé avec un masque dans la classe 1 sous la surveillance de la directrice.

- Appel de la famille qui viennent chercher l'enfant au plus vite (rappel de la procédure à tenir)
- Désinfection et nettoyage approfondi de la pièce où l'enfant a été isolé

La salle de motricité

Elle ne sera pas utilisée pour le moment comme la BCD.

La cantine

20 élèves au maximum seront accueillis.

2 élèves par table

Arrivée échelonnée à partir de 11h30

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins 1m.

- Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaire : chaises, coins jeux, tables (balisage...)
- Eloigner les tables pour respecter la distanciation
- 1 table par élève
- Limiter les déplacements
- Assurer l'aération plusieurs fois par jour
- Laisser les portes ouvertes
- Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels = boîtes individuelles avec le matériel nécessaire
- Veiller à ce que les matériels pédagogiques aient été préalablement désinfectés ou isolés à l'air libre plusieurs jours.

Les dortoirs : 5 élèves par dortoir

Les récréations sont organisées par groupes en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière.

3 lieux de récréations :

- La cours de récréation avec 2 espaces délimités
- Le jardin
- L'espace « d'herbe » côté escalier

Cette nouvelle organisation implique des changements importants pour les familles :

- Les parents auront interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école
- Le port du masque sera obligatoire pour le personnel dans toutes les situations où les règles de la distanciation risquent de ne pas être respectées donc tout le temps en maternelle.

La communication aux parents

Un courrier de reprise sera transmis aux parents accueillis par mail afin d'expliquer l'organisation avant jeudi 14/05. Les familles sont invitées à répondre aux questionnaires pour organiser l'accueil après le 1^{er} juin. L'organisation du distanciel va être organisée les prochains jours.

Mme BARATON signale certains points d'alerte pour cette reprise :

- le nombre d'animateurs présents pour encadrer les différents temps
- le nombre d'ATSEM présents sur le site et leur fonction pendant cette période
- le nombre de personnels « entretien » présents et la multitude de tâches à effectuer pour être conforme au protocole sanitaire (nettoyage + approvisionnement du matériel)
- l'approvisionnement suffisant et régulier du matériel nécessaire (savon, papier, lingettes désinfectantes, gel hydroalcoolique) sur la durée

questions des parents d'élèves :

- Mme Ottochian, parent élu, s'inquiète sur la faisabilité de faire respecter les gestes barrière à des élèves de maternelle.

Mme Baraton précise que la concertation et le travail engagé ces derniers jours avec la Mairie ont permis de préparer l'école (marquage, signalisation) pour le retour des élèves en petit groupe.

- Mme Ottochian demande si le nombre d'élèves accueillis allait augmenter.

Mme Baraton explique que les élèves prioritaires seraient accueillis tout le temps mais qu'un roulement pourrait s'établir pour les autres élèves en fonction du nombre de places disponibles.

Mme FAUVEL, élu municipal, précise que c'est l'Etat qui a souhaité ouvrir les écoles. La municipalité s'engagera à une réouverture dans de bonnes conditions.

Elle salue l'engagement des équipes enseignantes dans ce contexte si particulier.

Le prochain Conseil d'école aura lieu lundi 22 juin de 18h à 20h.